

Date: 11 janvier 2016

Du : Centre de collaboration de l’OMS pour la recherche, la formation et l’éradication de la dracunculose, CDC

Sujet: RÉSUMÉ DE LA DRACUNCULOSE #238

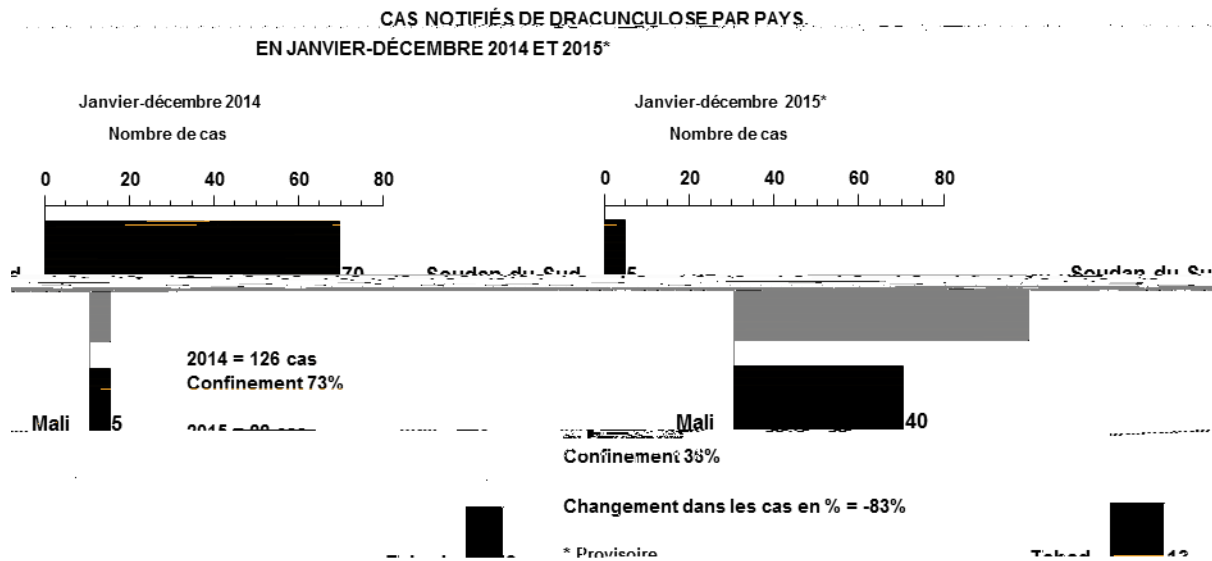
To: Destinataires

"C'est le ver qui sera le juge de la qualité de notre travail de l'année dernière."
Makoy Samuel Yibi, 21 janvier 2015

COMPTE PROVISOIRE POUR 2015: 22 CAS DE DRACUNCULOSE DANS LE MONDE

Les quatre pays d’endémie restants, le Tchad, l’Éthiopie, le Mali et le Soudan du Sud, ont notifié un total provisoire de 22 cas seulement en 2015, à savoir une réduction sans précédent de 83% par rapport aux 126 cas signalés dans le monde entier en 2014 (Figures 1-3, et Tableau 1).

Figure 1



Le Soudan du Sud et le Mali, les deux pays qui avaient le plus de cas et aussi le plus de problèmes d'insécurité en 2014, sont devenus des chefs de file avec des réductions de 93% et de 88% respectivement. Les échantillons de ver de tous les 22 cas ont été confirmés comme *Dracunculus medinensis* par la Division des maladies parasitaires et le laboratoire du paludisme aux Centres pour la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention (CDC)). Zéro cas a été notifié dans le monde en janvier, septembre et décembre 2015,

les chiens et d'autres animaux ont cessé une fois éliminées les infections humaines. Les premières infections chez les animaux ont été attribuées à *D. medinensis*, le ver de Guinée chez les humains mais ce n'est que récemment que les tests génétiques ont montré que les vers prélevés chez les animaux étaient maintenant indiscernables du *D. medinensis*.

- Le Tchad avait signalé provisoirement des infections du ver de Guinée chez 483 chiens, 5 chats et 9 humains en 2015. Le Tchad a commencé, début de 2015, à offrir une récompense monétaire (L'équivalent d'environ 20\$) à toute personne notifiant et attachant un chien infecté (le pays avait signalé 113 chiens infectés en 2014). Les circonstances actuelles entourant la transmission de la dracunculose aux chiens et la transmission provenant des chiens n'existent nulle part ailleurs et n'existaient même pas au Tchad avant 2010. Des pêcheries intenses et l'accès à d'autres animaux aquatiques dans les grandes lagunes autour du Fleuve Chari offrent une écologie inhabituelle qui semblerait favoriser l'étrange épidémiologie et le cycle de transmission remarqué dans ce pays. Le PED du Tchad fait front en renforçant l'éducation des habitants exposés au risque pour prévenir l'infection chez les chiens en leur demandant d'enterrer les entrailles de poissons (plus de 80% des personnes l'ont fait en 2015) et aussi d'attacher les chiens infectés avec des vers qui émergent pour éviter qu'ils ne contaminent l'eau (68% ont été attachés en 2015). Depuis

Tableau 2

en345 Tm 6()JTJ -0.023 Fc -0.022 T -0.033 Tw 6.0933 -0 0 693 (8257738 45329.784911.3)-12.4 (1)-R8.7 (3T)-0.771.NG

Tableau 3

1= VSSA 2=VPSSA District Région

1.1

Bien que quatre (31%) des 13 chiens infectés en 2015 ont été attachés avant l'émergence du ver et donc confinés, 33 (70%) des 47 vers émergent des chiens ont été endigués. Les trois cas humains auraient été confinés.

- Le Mali a notifié 5 cas chez les humains et un chien infecté en 2015. Trois des cas se sont présentés en octobre dans le village de Tanzikratène (district d'Ansongo de la région de Gao), qui avait notifié 29 cas en 2014. Un cas est survenu à Ngariatane (district de Gourma Rharous, Région de Timbuktu) en novembre et un cas à Parasilame (district de Tominian, Région de Ségou) en juillet. Le chien 9ins

4. L'EDEP devait vérifier que les groupes de travail technique, aux niveaux national et régional (TWG), se rencontrent une fois par mois, à savoir 12 réunions du TWG national devraient se tenir à EPHI et 12 réunions du TWG régional devraient se tenir à RHB Gambella.
5. EPHI devrait vérifier que les unités de surveillance intégrée et riposte aux maladies (IDSR) traitent toutes les rumeurs de dracunculose comme une urgence de santé publique et notifient immédiatement le système local de surveillance. L'EDEP devrait suivre, sur une base mensuelle, le nombre de rumeurs notifiées par l'IDSR, les écoles et autres unités de notification.
6. EPHI devrait s'assurer que les responsables de la surveillance fassent une enquête sur les rumeurs de dracunculose dans les 24 heures qui suivent la réception d'un rapport de l'IDSR. L'EDEP devrait suivre, sur une base mensuelle, la proportion de rumeurs enquêtées dans les 24 heures.
7. Le coordinateur national de l'EDEP devrait travailler à plein temps pour le GWEP. Le programme devrait également avoir un responsable ou plusieurs responsables du GWEP à plein temps.
8. Gambella RHB devrait plaider auprès de l'UNICEF et du Bureau régional de l'approvisionnement en eau pour qu'ils aident à installer des puits forés dans les villages d'Ablen, d'Akweramero et d'Atheti.
9. L'OMS devrait assigner plusieurs responsables de la dracunculose pour couvrir toutes les activités des camps de réfugiés.
10. EPHI devrait chercher à inclure un module de la dracunculose dans le manuel de formation sur la prise en charge des urgences publiques (PHEM).
11. L'EDEP devrait identifier le manque de matériel sur le terrain (cameras, GPS, ordinateurs, téléphone par satellite) et combler ce manque pour les districts de niveau 1 et 2.
12. L'EDEP devrait élaborer et appliquer une stratégie avec le Ministère de la Défense, le Ministère des Affaires fédérales, le Ministère des Affaires étrangères et les Nations-Unies afin d'avoir accès aux zones reculées et d'insécurité qui entrent dans son mandat.
13. L'EDEP devrait vérifier la mise en place d'une communication immédiate entre les districts, les zones et les régions à propos des rumeurs de dracunculose. La communication entre deux pays voisins devrait passer par les coordinateurs du programme national.
14. L'EDEP devrait vérifier qu'il existe une bonne collaboration et intégration avec les programmes de lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) et autres programmes, pour sensibiliser un vaste public au problème de la dracunculose.

Le GWEP DU SOUDAN DU SUD TIENT SA RÉUNION ANNUELLE À JUBA

Encadré par son Directeur M. Samuel Makoy Yibi, le Programme d'éradication de la dracunculose du Soudan du Sud (SSGWEP) a tenu sa revue annuelle (ob) (1)-7 (A n E)12.9e-1.7 (ui(ob)10.a)u0.7 L

RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DE REVUE DU GWEP DU SOUDAN DU SUD DE 2015

1. Le SSGWEP devrait s'assurer qu'un suivi constant des rumeurs et des soupçons soit fait dans les zones de surveillance de niveau I, II et III, et que les fiches d'enquête auprès des patients soient correctement remplies.
2. Le SSGWEP devrait maintenir un système d'archivage bien organisé de tous les documents utilisés pour répondre aux rumeurs de tous les cas soupçonnés dans toutes les zones de surveillance (Préparation pour le processus de certification de l'OMS).
3. Le SSGWEP devrait faire une enquête plus approfondie de tous les trois cas (Angon, Rumcieth et Awelpiny) pour déterminer la source exacte de transmission.
4. Le SSGWEP devrait engager les membres du parlement, les commissionnaires de comté et divers autres politiciens dans l'élaboration et mise en œuvre des stratégies d'éradication de la dracunculose et connaissance de la récompense.
5. Le SSGWEP devrait intégrer les activités de recherche active des cas et de sensibilisation dans les activités d'administration massive de médicaments pour les MTN dans tous les états.
6. Le SSGWEP devrait mettre en place une surveillance inter-frontalière entre les Etats de Lakes et Western Equatoria.
7. Le SSGWEP devrait collaborer avec les responsables de l'IDSR/EWARN et d'autres systèmes de surveillance pour faire le suivi des alertes aux cas de dracunculose dans les 24 heures qui suivent la notification et vérifier qu'il existe une bonne documentation des cas et du suivi.
8. Le SSGWEP devrait faire un suivi des infections chez les chiens et élaborer une stratégie efficace pour traiter ces infections si nécessaire.
9. Le Ministère de l'électricité, des barrages, de l'irrigation et des ressources hydrauliques, le ministère d'état de l'infrastructure physique, des collectivités locales ainsi que l'UNICEF devraient continuer à

CONNAISSANCE DE LA RÉCOMPENSE ET RUMEURS DE CAS

Le Tchad a signalé 1 798 rumeurs de cas en janvier-novembre 2015 et en a enquêté 1 757 (98%) dans les 24 heures. Les enquêtes sur la connaissance de la récompense, faite de janvier à novembre, constate un niveau de connaissance de 81% de la récompense monétaire pour la notification d'un cas chez les humains parmi T13 pé leicichez1351 lei215COTd 3 sc

0.004-4.2

Choi MH, Yu JR, Hong ST. Who Neglects Neglected Tropical Diseases? - Korean Perspective. J Korean Med Sci. 2015 Nov;30 (Suppl 2):S122-S130. <http://dx.doi.org/10.3346/jkms.2015.30.S2.S122>

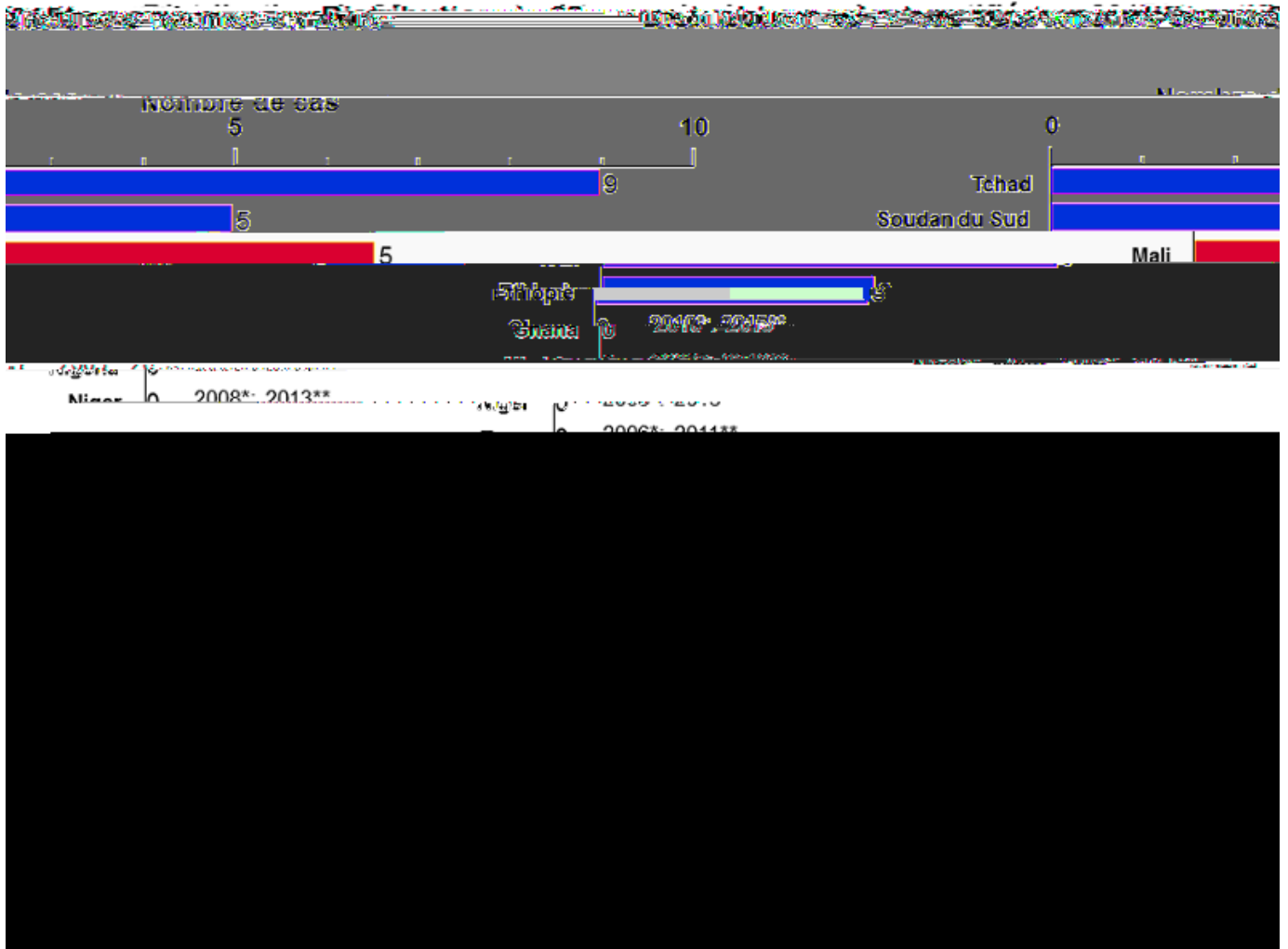
McNeil, Donald G Jr, 2016. Progress in quest to end Guinea worm disease. *New York Times*, January 12:D3.

CRITÈRES REVUS POUR UN CAS CONFINÉ

Un cas de ver de Guinée (dracunculose) est confiné si toutes les conditions suivantes sont respectées:

1. Le patient est détecté avant ou dans les 24 heures qui suivent l'émergence du ver ; et
2. Le patient n'est pas entré dans un point d'eau depuis que le ver est sorti ; et
3. Le volontaire du village a pris en charge correctement le cas, en nettoyant et en posant un bandage jusqu'à ce que le ver soit entièrement retiré et en donnant une éducation sanitaire pour que le patient sache qu'il ne doit pas entrer dans un point d'eau (si deux vers ou plus sont présents, le cas ne sera confiné que lorsque le dernier ver est retiré) ; et
4. Le processus de confinement, y compris la vérification qu'il s'agit bien d'un ver de Guinée, est validé par un superviseur dans les 7 jours qui suivent l'émergence du ver *et*
5. L'ABATE est utilisé s'il reste une incertitude quant à l'éventuelle contamination des points d'eau potable ou si on sait que tel point d'eau est contaminé.

Figure 3



L'inclusion de l'information dans le Résumé de la dracunculose ne constitue pas une "publication" de cette information.